



En partenariat avec



analyse

Par **Marianne Péron-Doise**, chercheuse associée à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et directrice de l'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique.

Photo ci-dessus :

Le 5 novembre 2021, Simon Kofe, ministre des Affaires étrangères de l'archipel des Tuvalu, donnait une allocution pour la COP26 afin de sensibiliser le monde face à la submersion prochaine de son pays. Alors que les îles Tuvalu sont menacées de disparition en raison de la montée des eaux, un traité « fondateur » et sans précédent dans l'Histoire a été signé entre l'Australie et les Tuvalu en novembre 2023 pour offrir progressivement l'asile climatique aux quelque 11 000 citoyens de Tuvalu. (© Tuvalu's Ministry of Justice, Communication and Foreign Affairs)



Enjeux environnementaux et climatiques de l'Indo-Pacifique : une autre vision de la sécurité

Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir, l'Indo-Pacifique constitue l'une des régions du monde les plus exposées au phénomène, notamment vis-à-vis des conséquences de la montée des océans, qui menace jusqu'à l'existence même de certains États. Des effets qui ne seront pas sans influence sur les enjeux de sécurité régionale et qui appellent à la mise en place d'initiatives audacieuses et durables.

En Indo-Pacifique, le changement climatique et la sécurité maritime sont intrinsèquement liés. Ceci se vérifie avec une acuité particulière pour un grand nombre d'États côtiers et insulaires de l'océan Indien, d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, où les défis actuels comme la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, le réchauffement climatique, la montée des eaux et l'acidification des océans vont en s'aggravant. Certains de ces changements, comme l'élévation du niveau de la mer, sont irréversibles et déjà amorcés. Les

enjeux environnementaux et climatiques représentent déjà et continueront d'être la plus grande menace pour la sécurité et le bien-être des populations indo-pacifiques.

L'économie bleue de la région, notamment le secteur de la pêche qui contribue largement à la sécurité alimentaire des populations littorales ou celui du tourisme ou du transport maritime, est déjà affectée. Couplée au déplacement potentiel de population pour des raisons climatiques, cette situation peut générer un bouleversement des modes de vies et de nouvelles

vulnérabilités tout en constituant un accélérateur des tensions politiques et socio-économiques locales.

Au-delà de la sécurité humaine, les structures étatiques elles-mêmes peuvent être affectées et la souveraineté des États être remise en cause par des disparitions de territoires et la fluctuation des frontières maritimes.

De façon générale, on peut craindre que les effets déstabilisants du changement climatique n'affectent profondément les dynamiques sécuritaires régionales, plaçant les forces armées locales face à de nouvelles missions de surveillance, d'assistance, et de soutien. Devant de telles perspectives et leur inscription dans un temps relativement court, la coopération régionale et internationale est plus que jamais nécessaire et la mise en commun des moyens et des expertises tant civiles que militaires urgente.

“ Les enjeux environnementaux et climatiques représentent déjà et continueront d'être la plus grande menace pour la sécurité et le bien-être des populations indo-pacifiques. ”

Un ensemble de risques et de menaces affectant la sécurité humaine et la résilience des systèmes étatiques

Le dernier rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en mars 2023 (1), souligne une nouvelle fois l'urgence de s'adapter au changement climatique et de l'atténuer dans les régions côtières pour empêcher une nouvelle accélération de l'élévation du niveau de la mer au-delà de 2050. Par ailleurs, le rapport souligne que l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat visant à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C sera probablement dépassé dans les 10 à 15 prochaines années. Dans un scénario de réchauffement à 1,5°C, la montée des eaux sera de 55 cm à horizon 2100. Ceci fait peser un certain nombre de risques sur la santé des océans, augmentant leur acidification et affectant la santé des écosystèmes dont la survie est essentielle pour la pêche locale et la subsistance de nombreuses communautés en Indo-Pacifique. En outre, les dommages causés aux récifs coralliens aggraveront l'érosion côtière, car ils constituent la première ligne de défense contre les ondes de tempête et les fortes vagues.

Des populations vulnérables

La tendance mondiale à la montée des eaux aggravée par la fréquence des désastres naturels (typhons, moussons) aura les conséquences les plus graves dans l'Indo-Pacifique : elle menace non seulement l'habitabilité des petites nations insulaires, mais aussi l'existence de leur population et jusqu'à un certain point, leur survie. En ce qui concerne la population de la région, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés estime que l'élévation du niveau des mers peut entraîner une sérieuse crise humanitaire. D'ici 2050, l'Indo-Pacifique pourrait compter jusqu'à 89 millions de réfugiés climatiques, dont la plupart en

Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (2). Pour 2022, les catastrophes naturelles ont été la principale cause de nombreux déplacements internes en Asie de l'Est et dans le Pacifique, où 10,1 millions de mouvements ont été enregistrés, les Philippines étant particulièrement touchées.

En outre, l'élévation du niveau de la mer, associée aux tempêtes et aux grandes marées, aggrave l'inondation des côtes et le risque d'intrusion d'eau salée, affectant ainsi l'accès à l'eau douce déjà difficile des communautés du Pacifique. À Kiribati, par exemple, où la surface terrestre ne dépasse jamais 2 à 3 mètres au-dessus du niveau de la mer, les vagues océaniques ont atteint 3,5 mètres au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, l'augmentation des inondations et l'acidification des océans menacent l'industrie de la pêche et l'aquaculture dont dépendent 200 millions de personnes dans l'Indo-Pacifique pour leur alimentation et leur emploi. À elle seule, la pêche au thon dans le Pacifique représente une industrie florissante.



Des États en quête de réinvention

L'érosion des zones côtières en faisant reculer le littoral oblige les États côtiers, archipélagiques ou insulaires à investir dans des actions d'adaptation préventive au changement climatique, notamment pour la protection des infrastructures critiques, et bien sûr à organiser des reconstructions de grande échelle. Toutes ces mesures sont très coûteuses et pèsent lourdement sur les budgets nationaux. Tonga a toujours du mal à se relever des dégâts causés par l'éruption volcanique de 2022. L'Indonésie possède le deuxième plus long littoral du monde et Jakarta est la ville qui s'enfonce le plus rapidement. Devenue inhabitable, elle devrait être « déménagée » sur l'île de Bornéo et rebaptisée Nusantara. Certaines parties d'Hô Chi Minh-Ville, de Manille et de Bangkok seront sous l'eau d'ici 2050. Le Vietnam est d'ailleurs l'un des pays les plus à risque. À Tuvalu, deux des plus grandes îles sont en train de disparaître et l'atoll est, à terme, condamné. Le Kiribati est lui aussi menacé de submersion.

Dans leur lutte contre les effets du changement climatique, les États insulaires du Pacifique, qui sont en première ligne, se

Photo ci-dessus :

Du 27 novembre au 15 décembre 2023, une section du Régiment d'infanterie de la Marine du Pacifique - Nouvelle-Calédonie participait à la mission « CASTOR 23 » en partenariat avec le Vanuatu, consistant notamment en la rénovation de trois groupes scolaires détruits après le passage de plusieurs cyclones. La France tente de tirer son épingle du jeu dans la région indo-pacifique en proposant une diplomatie environnementale pour une action face au changement climatique. (© Ministère des Armées)

Concept et enjeux

montrent extrêmement actifs et novateurs. Ils sont obligés d'anticiper les déplacements et parfois la délocalisation permanente de leur population tout en songeant au maintien de leur État et de leur gouvernement sans territoire. Certains d'entre eux auront à résoudre la question de savoir comment un État peut continuer à exister sans territoire et alors que sa population est relocalisée. Les responsables politiques de l'atoll de Tuvalu, appelé à disparaître, ont apporté une réponse à cette situation juridique inédite par le biais d'une réforme constitutionnelle. Il a été décrété que l'État de Tuvalu était permanent ainsi que la propriété de ses zones maritimes. « Survivre » n'est pas sans contrepartie discutable. En novembre 2023, le Premier ministre tuvalais a signé un traité avec l'Australie accordant l'asile politique aux Tuvalais mais qui le lie fortement à Canberra sur le plan de la sécurité. En effet, une clause fait obstacle à un éventuel engagement avec une autre puissance dans ce domaine (3). Une façon pour le gouvernement australien d'empêcher la progression politico-militaire de la Chine en Océanie, après l'accord très controversé signé entre Pékin et les îles Salomon.

Une ré-interprétation des normes maritimes

On peut également craindre qu'à moyen terme, la perte de terres due à l'érosion côtière ou à la disparition d'îles ne ravive ou ne crée de nouveaux litiges fonciers et des conflits concernant les ressources marines. La réduction des terres disponibles en contractant la zone économique exclusive (ZEE) des petits États insulaires en développement du Pacifique, ne pourra que compliquer la gestion des ressources. En effet, le changement climatique aura également un impact sur la souveraineté maritime des États, les côtes et les frontières en mer étant en mutation en raison de l'élévation du niveau des eaux. Ces changements pourraient avoir une incidence sur les ZEE créées par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM)

“ On peut craindre que les effets déstabilisants du changement climatique n'affectent profondément les dynamiques sécuritaires régionales, plaçant les forces armées locales face à de nouvelles missions de surveillance, d'assistance, et de soutien. ”

et sur la manière dont les zones maritimes sont définies. Les frontières maritimes sont essentielles pour garantir l'accès aux ressources et les droits de navigation. En effet, le droit de la mer prévoit l'exercice de compétences des États liées à l'exploration et à l'exploitation des ressources sur la ZEE, jusqu'à 200 nautiques des lignes de base, ainsi que sur le plateau continental. Or dans le cas précis du Tuvalu, du fait de la configuration de l'atoll, celui-ci dispose de 756 000 km de ZEE pour 30 km² de terres. Une fois l'atoll submergé, comment pourra-t-il continuer à prétendre à la même ZEE et continuer à l'exploiter ?

De nouveaux modèles de coopération trans-régionale et multilatérale

Outre le changement climatique et les enjeux de sécurité maritime, les États littoraux de l'Indo-Pacifique doivent aussi gérer la forte rivalité géopolitique existant entre les États-Unis et la Chine, en évitant d'en être les victimes. Alors que les effets des dérèglements climatiques pèsent de plus en plus sur les agendas des petites et des moyennes puissances régionales, celles-ci doivent pouvoir s'organiser en fonction de leurs priorités stratégiques propres. Dans l'océan Indien, tout en reconnaissant la prééminence indienne dans l'organisation de l'assistance aux catastrophes régionales à travers le concept d'HADR (Humanitarian Assistance and Disaster Relief), les États essaient de se regrouper à travers des formats régionaux et sous-régionaux pour engager des dialogues spécifiques sur les enjeux environnementaux (Commission de l'océan Indien, BIMSTEC ou IORA (4)). Pour les États d'Asie du Sud-Est, l'importance de la centralité de l'ASEAN dans l'architecture



Photo ci-dessus :

Inondation dans les rues de Jakarta. Alors que la capitale indonésienne s'enfonce de près de 10 cm par an à cause du pompage incontrôlé de ses eaux souterraines, la mégapole de 12 millions d'habitants est également menacée par la hausse du niveau des océans, qui pourraient la submerger presque entièrement en 2050. Alors que chaque jour, à marée haute, l'eau inonde des quartiers d'habitations, les autorités ont décidé de déménager la capitale sur l'île de Bornéo. (© Shutterstock)

Des effets transformationnels sur la sécurité maritime

Le changement climatique pourrait modifier la dynamique de la sécurité en Indo-Pacifique en forçant les cercles décisionnels régionaux à s'investir davantage dans la réduction des menaces de sécurité non traditionnelles en mer. Les enjeux climatiques peuvent générer une accentuation de la piraterie maritime dans les zones où elle constitue déjà une menace récurrente comme la corne de l'Afrique, les détroits singapouriens, la mer des Célèbes ou le golfe du Bengale. Ils peuvent également déboucher sur une augmentation de la criminalité transnationale, dont les trafics de drogue, de personnes et la pêche illégale, en raison des déplacements de la population, de l'insécurité alimentaire et de nouvelles difficultés pour l'accès aux ressources. Les moyens de lutte des États contre la montée de ces menaces et les capacités de sécurité maritime existantes (police, garde-côtes ou marine) pourraient se trouver dépassées, ce qui augmenterait la nécessité d'une gestion et d'une surveillance régionale des océans.



régionale au sens large est essentielle pour garantir que leurs préoccupations soient entendues [voir l'analyse de Y. Roche p. 84]. Dans le Pacifique, le forum des Iles du Pacifique a obtenu des États insulaires de la région qu'ils se regroupent en une communauté soudée et organisée dans le cadre de la stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique (5). Cet effort de cohésion des institutions nationales et régionales du Pacifique se décline tout autant à l'échelle multilatérale que mondiale, où le Pacifique est décidé à faire entendre sa voix et ses attentes. Des échanges plus nombreux entre ces entités régionales favoriseraient une approche holistique et suprarégionale des questions de sécurité liées aux enjeux environnementaux tout en les liant à la réalisation des Objectifs de développement durable.

L'accroissement du rôle des forces armées régionales

Les puissances traditionnelles de la région indo-pacifique, telles que la France, l'Inde, l'Australie, les États-Unis et le Japon, ont un rôle important à jouer dans le rapprochement des politiques régionales de coopération environnementale, l'aide à la mise en œuvre de mécanismes de réduction des catastrophes et la coordination des réponses d'urgence. Notamment les procédures opérationnelles pour faciliter une intervention mili-



“ D’ici 2050, l’Indo-Pacifique pourrait compter jusqu’à 89 millions de réfugiés climatiques, dont la plupart en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. ”

Quels sont les États les plus fragiles par rapport à la montée des océans à horizon 2100 ?

Les pays les plus affectés par la montée des eaux à horizon 2100 seront les pays d'Asie et du Pacifique. Les populations de la Chine (43 millions), du Bangladesh (32 millions), de l'Inde (27 millions) et du Vietnam (24 millions) seront les plus touchées. Jakarta, la capitale de l'Indonésie, abritant plus de dix millions d'habitants, risque de se voir submergée à 95 % d'ici 2050. Le Japon, la Corée du Sud, la Thaïlande, et Singapour sont également des pays en danger face à la montée des eaux. La majorité des pôles urbains de l'ensemble des pays de la zone étant côtiers, ils exposent près de 742 millions de citoyens aux aléas climatiques et à la montée des eaux.

Dans les îles du Pacifique, trois millions d'habitants vivent à moins de dix kilomètres d'une côte. Les îles Kiribati risquent de perdre deux tiers de leur territoire et les îles Maldives 80 % de leur superficie à horizon 2100, selon l'Union of Concerned Scientists (UCS). Plus de 75 % de la population des îles Marshall seront touchés par une montée des eaux d'un mètre d'ici 2100 selon le GIEC, 62 % pour les îles Marianne du Nord, 48 % pour les Maldives et 47 % pour Tokélaou.

En plus d'un déplacement, voire d'une disparition totale pour certains États insulaires (Tuvalu) la crise climatique à venir entraînera une crise alimentaire d'envergure impactant les rendements agricoles, et risquant de provoquer davantage de conflits civils. **E. L. M.**

taire, les forces armées étant les seules capables de répondre efficacement et rapidement en cas de catastrophes à grande échelle. La nécessité d'un effort conjoint dans la préparation des réponses a été ressentie fortement lorsqu'un tsunami a dévasté la région de l'océan Indien en 2004. On se rappelle que cette catastrophe naturelle a été à l'origine de la constitution du QUAD, ce mécanisme de sécurité informel regroupant initialement les marines du Japon, d'Australie, d'Inde et des États-Unis [voir l'analyse de G. Delamotte p. 80]. En vingt ans, la dimension HADR des missions des armées s'est accrue. Ces opérations de secours d'aide aux populations constituent un puissant vecteur de coopération militaire en Indo-Pacifique. Les effets du changement climatique sur la sécurité des communautés de l'Indo-Pacifique se font de plus en plus sentir, car la géographie bi-océanique de la région la rend particulièrement vulnérable à la hausse quasi-inexorable du niveau de la mer. L'impact est déjà manifeste sur l'économie bleue régionale, l'atteinte aux moyens de subsistance et les déplacements massifs de population. Les normes juridiques internationales sont également fragilisées. Tous ces éléments plaident en faveur d'initiatives ambitieuses et durables pour le climat mais aussi de réponses efficaces qui doivent être pensées et mises en œuvre rapidement et à l'échelle globale.

Marianne Péron-Doise

Notes

- (1) IPCC, Sixth assessment, mars 2023 (<https://digital.areiion24.news/ru3>).
- (2) Pour des données et des analyses plus fines, se reporter au rapport annuel du Global Report on Internal Displacement (GRID) (<https://digital.areiion24.news/4p7>). Sur les capacités d'adaptation des États face au changement climatique, se reporter au Notre-Dame Global Adaptation Index (<https://digital.areiion24.news/uaj>).
- (3) Daniel Hurst et Josh Butler, « Tuvalu residency and security treaty », *The Guardian*, 10 novembre 2023 (<https://digital.areiion24.news/zxi>).
- (4) BIMSTEC : Bay of Bengal Initiative for Multisectoral Technical and Energy Cooperation ; IORA : Indian Ocean Rim Association.
- (5) Forum des Iles du Pacifique, « Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique », 2022 (<https://digital.areiion24.news/uiy>).

Photo ci-dessus :

Quartier de Calcutta victime d'un cyclone, en 2020. Sous l'effet de la montée des océans, la disparition progressive de la mangrove, rempart naturel contre les cyclones et les tsunamis, menace certaines mégapoles du delta du Gange telles que Calcutta ou Dacca, qui font également face au gonflement des rivières lié à la fonte des glaciers de l'Himalaya. (© Shutterstock)

Pour aller plus loin



Les Grands Dossiers de Diplomatie, « Géopolitique du changement climatique », n° 76, octobre 2023.